

**COMMUNE DE
TUFFÉ VAL DE LA CHÉRONNE**
Anciennes communes
de St Hilaire le Lierru et de Tuffé

Tél. : 02.43.93.47.21
Fax : 02.43.71.43.27
tuffe.mairie@wanadoo.fr



Nombre de conseillers :

En exercice : 26
Présents : 23
Procurations : 1
Votants : 21

L'an deux mil dix-huit, le 1^{er} juin à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Cantine en séance ordinaire sous la présidence du Maire, André Pierre GUITTET.

Étaient présents : Mr GUITTET André Pierre, Mr LE SAIGE de la VILLESBRUNNE Yvan, Mme PATEAULT Evelyne, Mr Pierre LIGOT, Mme ROUILLON Marie-Claude, Mme NEON Marie-Thérèse, Mr LANDAIS Patrick, Mr TERRIER Xavier, Mr BOURNEUF Régis, Mme BILLON Véronique, Mme OGER Florence, Mr MENANT Francis, Mme TETILLON Eliane, Mme YVON Nelly, Mme HENRY Céline, Mr PAPILLON Thierry, Mr LEMAY Claude, Mr GATINAULT Thierry, Mr CHARTIER Thierry, Mme BLOT Nathalie, Mme DROUET Claudine, Mr LEPLAT Daniel et Mr CHARTIN Jean-Marie.

Étaient absents excusés :

Mme LEDRU Marie-Line donne procuration à Mr BOURNEUF Régis
Mme LEROUX Colette et Mr LEMERCIER Joël.

Date de convocation, d'affichage et de publication : 25 mai 2018

Date d'affichage des décisions : 7 juin 2018

Secrétaire de séance : Céline HENRY

Le compte rendu du conseil municipal du 3 mai 2018 est adopté à l'unanimité des présents et représentés.

1. Projets – Travaux

➤ Demande de location des parcelles acquises par la commune à Mr DEBRAY

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il a reçu le 3 mai dernier un courrier de Mr BOURNEUF Mathieu du GAEC BOURNEUF pour demander la location des parcelles anciennement exploitées par Mr FERRAND Didier sur les terres de Mr DEBRAY.

La surface de ces parcelles est de 4 ha 06 a 06 ca et serait exploité en tant que prairie permanente.

Le GAEC BOURNEUF s'engage à restituer ces parcelles dès que la commune en aura le besoin sans compensation financière. Le montant du bail sera proposé à une prochaine séance

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à la majorité (22 POUR, 0 CONTRE et 1 ABSTENTION), autorise Mr le Maire à signer tous les documents nécessaires à la location des parcelles D 114, D 115, D 116, D 119, D 120, D 659, D 662, D 664 et D 666 au GAEC BOURNEUF dès que la commune en sera propriétaire. Le montant du bail fera l'objet d'une autre délibération.

➤ Echangeur Autoroutier

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il a reçu un mail le 7 mai dernier concernant l'échangeur autoroutier de Connerré avec un fichier sur le Schéma directeur de Signalisation. Sur le mail, il est précisé que l'échangeur sera mis en service fin 2020.

➤ Maison médicale

Le Permis est en cours de rédaction et devrait être signé en début de semaine prochaine.

Par ailleurs, la commission médicale a rencontré Messieurs LACAZE et BOIDEAU de l'Agence Régionale de Santé ce mercredi 30 mai en Mairie afin d'expliquer le projet de la commune et ses difficultés à trouver un médecin partenaire hors de la commune pour la rédaction du Projet de Santé ouvrant droit aux subventions. Ils ont écouté ce que la commission avait à dire et ont pris des notes. Ils doivent nous envoyer leurs avis et conclusions par rapport à nos demandes courant juin.

➤ Centre de Loisirs

Monsieur le Maire a reçu un courrier de la Région le 5 mai dernier, l'arrêté attribuant la participation financière de la Région dans le cadre du CTU (Contrats Territoriaux Uniques) pour un montant de 91 200 € pour une dépense de 380 000 €. Pour information, dans le plan de financement, nous avons prévu pour cette subvention la somme de 63 000 €.

➤ Consultation exploitation de la Station d'épuration

La consultation a été lancée le 24 mai dernier auprès des entreprises suivantes :

- SEAM de St Gervais en Belin
- OPTING ENVIRONNEMENT de Vaiges
- STGS de Parcé sur Sarthe

Une visite de la Station d'épuration est obligatoire.
La date limite de réception des offres est fixée au 19 juin à 12 h 00.

L'inauguration s'est bien passée le matin et environ 40 personnes sont venus visiter la station l'après-midi.

➤ **Relais Free Mobile**

L'emplacement initiale au lieu « La pièce – Tuffé » nécessitant des travaux de raccordement au réseau électrique trop onéreux, un second emplacement à proximité de l'autoroute sur la commune de St Hilaire le Lierru a été proposé. Tous les réseaux sont à proximité.

Free Mobile et les élus rencontreront prochainement les riverains les plus proches pour leur expliquer le projet et leur montrer des photos montages.

2. Finances

➤ **Assainissement : Effacements de dettes**

La perception de la Ferté-Bernard a fait parvenir en mairie une copie d'une ordonnance du Juge d'Instance statuant en matière de traitement du surendettement des particuliers stipulant que les dettes de Mr FOUQUET Franck étaient effacées.

Pour la commune, la somme s'élève à 224.93 € pour le budget assainissement.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à la majorité (2 POUR, 9 CONTRE et 13 ABSTENTION), refuse d'effacer la dette de Mr FOUQUET Franck pour un montant de 224.93 € sur le budget assainissement.

La perception de la Ferté-Bernard a fait parvenir en mairie une copie d'une ordonnance du Juge d'Instance statuant en matière de traitement du surendettement des particuliers stipulant que les dettes de Mme RENIER Emeline étaient effacées.

Pour la commune, la somme s'élève à 77.93 € pour le budget assainissement et à 264 € pour le budget communal soit un total de 341.93 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à la majorité (2 POUR, 9 CONTRE et 13 ABSTENTION), refuse d'effacer la dette de Mme RENIER Emeline pour un montant de 77.93 € sur le budget assainissement et de 264 € sur le budget communal.

➤ **Départ en retraite de Patrick Chevallier**

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal leur avis pour le cadeau de Patrick Chevallier à l'occasion de son départ en retraite fin juin.

Le conseil municipal décide de faire une carte cadeau du même montant que pour les autres départs en retraite.

3. Questions et Informations diverses / Agenda

➤ **Reprise de commerces : Deux commerces sur la commune vont être repris au cours de l'année :**

- Boulangerie HUET
- COCCIMARKET

➤ **Problème de bruit dans la cantine :** Monsieur le Maire indique que les enfants ont plus de temps pour manger et cela génère moins de gaspillage. Une étude pour minimiser le bruit va être réalisée pour voir ce qui peut être fait.

➤ **Problème du Club de pétanque avec l'utilisation du Milo Club :** Monsieur le Maire va prendre rendez-vous avec l'association de pétanque pour faire un point.

➤ **Réfection de voirie :** voir la route des Monsellières

➤ **Assainissement :** Relancer l'entreprise PIGEON TP pour le devis Rue des Jonquilles

Prochain conseil municipal : Vendredi 6 juillet 2018 à 20 h 30

Séance levée à 21 h 53

Pour extrait conforme,

Suivent les signatures au registre

Le Maire, André Pierre GUITTET

